

PLAN DE COURS

GMT-3061 : Projet de génie géomatique II

NRC 15690 | Hiver 2022

Préalables : GMT 3050 OU GMT 3060

Mode d'enseignement : Présentiel-Hybride

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Ce cours vise à rendre l'étudiant autonome et efficace avec une technologie géomatique de son choix. Le projet est fait, soit en entreprise, soit à l'université, mais il implique toujours un responsable universitaire. Ce projet porte sur un sujet de génie géomatique appliqué dont la description a été acceptée par le Département. Effectué par un seul étudiant ou en équipe, ce projet conduit à un résultat fonctionnel suivi d'une présentation formelle.

La formation hybride combine, en proportion variable, des activités de formation offertes en présence physique des étudiants et de l'enseignant ainsi que des activités de formation à distance. La partie en ligne du cours se déroule sur monPortail. La partie en présentiel se déroule sur le campus de l'Université Laval à des jours, heures et locaux déterminés. Plus de détails seront fournis ultérieurement.

Plage horaire

Cours en classe			
mardi	09h00 à 10h50	CSL-3271	Du 10 janv. 2022 au 22 avr. 2022
Classe virtuelle synchrone			
mardi	09h00 à 10h50		Du 10 janv. 2022 au 22 avr. 2022

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=140391>

Coordonnées et disponibilités

Stéphane Guinard

Chargé de cours - Chercheur postdoctoral

Pavillon Louis-Jacques-Casault, CSL-1344

<https://crdig.ulaval.ca/portfolio/etudiant-837/>

stephane.guinard.1@ulaval.ca

Michelle Fortin

coresponsable


Pavillon Louis-Jacques-Casault, CSL-2323

michelle.fortin@scg.ulaval.ca

Tél. : 418-656-2131 poste 408815

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	5
Liens du cours avec les objectifs du programme	5
But du cours	5
Description du cours	5
Objectifs d'apprentissages	5
Calendrier du cours	5
Méthodes d'enseignement	6
Qualités (compétences) incluses et/ou évaluées	6
Exigence du cours	7
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	7
Contenu et activités	7
Évaluations et résultats	8
Évaluation des apprentissages	8
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	8
Contenu (avancement)	9
Forme (avancement) (Q7.2)	9
Professionnalisme	9
Contenu (orale)	9
Forme (orale) (Q7.1)	9
Travail individuel et en équipe (Q6)	10
Développement de la solution (Q4.4)	10
Évaluation de la solution (Q4.5)	10
Forme (Rapport technique) (Q7.2)	10
Professionnalisme	11
Contenu (audit)	11
Forme (audit) (Q7.2)	11
Informations détaillées sur les évaluations formatives	11
Apprentissage continu (Q12)	11
Première appréciation du fonctionnement d'équipe	11
Deuxième appréciation du fonctionnement d'équipe	13
Appréciation finale du fonctionnement d'équipe	14
Barème de notation	16
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	16
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	16
Absence aux examens	17
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	17
Matériel didactique	17
Références obligatoires	17
Références complémentaires	17

Bibliographie 18

Références bibliographiques 18

Description du cours

Liens du cours avec les objectifs du programme

Ce deuxième de deux cours de fin d'études figure à la huitième session du cheminement normal du baccalauréat en génie géomatique. Il vise la réalisation et la clôture du projet élaboré et planifié à la session précédente dans le cadre du cours GMT-3060 Projet de génie géomatique I.

But du cours

Le but du cours est de permettre d'intégrer les connaissances acquises par les étudiants au cours de leur quatre années de formation grâce à la réalisation d'un projet de génie géomatique. Il comporte un **fort volet de conception en ingénierie** et la solution développée fait l'objet d'une évaluation particulière. De même, il offre une expérience concrète en communication scientifique grâce à la préparation de rapports techniques et d'une présentation orale devant public.

Description du cours

Ce cours vise à rendre l'étudiant autonome et efficace avec une technologie géomatique de son choix. Le projet est fait, soit en entreprise, soit à l'université, mais il implique toujours un responsable universitaire. Ce projet porte sur un sujet de génie géomatique appliqué dont la description a été acceptée par le responsable du cours. Effectué en équipe, ce projet conduit à un résultat fonctionnel suivi d'une présentation formelle.

Objectifs d'apprentissages

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de :

- comprendre le contexte de la réalisation d'un projet concret en génie géomatique dont particulièrement, la gestion du risque et de la qualité, le suivi et le contrôle de projet ainsi que la fermeture et l'audit de projet;
- suivre la méthode de développement propre à l'ingénieur en passant par les étapes d'analyse, de conception, de réalisation et d'exploitation d'un système;
- procéder au développement et à l'évaluation critériée d'une solution retenue;
- implanter des outils de contrôle et de suivi d'un projet, détecter les problèmes ou les écarts par rapport à la planification initiale et implanter des solutions pertinentes, le tout en mettant à profit un support logiciel;
- préparer des rapports techniques et des présentations orales de qualité.

Calendrier du cours

Sem.	Date	CONTENU DU COURS
1	18 janvier	<ul style="list-style-type: none">• Présentation du plan de cours• Rencontres d'équipes
2	25 janvier	<ul style="list-style-type: none">• Présentation informelle de l'avancement des équipes et discussions• Travail d'équipe
3	1 février	<ul style="list-style-type: none">• Présentation ppt de l'avancement des équipes et discussions• Travail d'équipe
4	8 février	<ul style="list-style-type: none">• Première appréciation du fonctionnement des équipes• Présentation informelle de l'avancement et discussions• Travail d'équipe
5	15 février	<ul style="list-style-type: none">• Présentation informelle de l'avancement et discussions

		<ul style="list-style-type: none"> • Travail d'équipe
6	22 février	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation (avec ou sans) ppt de l'avancement et discussions • Travail d'équipe sur la préparation du rapport d'avancement
7	1 mars	<ul style="list-style-type: none"> • Semaine de lecture
8	8 mars	<ul style="list-style-type: none"> • Remise du rapport d'avancement • Deuxième appréciation du fonctionnement des équipes • Présentation informelle de l'avancement et discussions
9	15 mars	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation ppt de l'avancement et discussions • Travail d'équipe
10	22 mars	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation informelle de l'avancement et discussions • Travail d'équipe
11	29 mars	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation ppt de l'avancement et discussions • Travail d'équipe
12	5 avril	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation informelle de l'avancement et discussions • Travail d'équipe
13	12 avril	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation orale préliminaire des équipes et rétroaction
14	19 avril	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation orale évaluée devant clients et conseillers • Date limite d'acceptation des compte-rendus d'équipes • Appréciation finale du fonctionnement des équipes
15	26 avril	<ul style="list-style-type: none"> • Remise du rapport technique • Remise du rapport d'audit

Méthodes d'enseignement

Le cours visant principalement la mise en application des connaissances déjà acquises, aucun exposé théorique n'est présenté. Chaque semaine, les équipes sont invitées à faire le point sur l'avancement de leurs travaux. Ce rapport verbal informel peut servir à échanger sur les règles de bonne pratique ou susciter des discussions spontanées. L'étudiant doit consacrer en moyenne douze heures par semaine à la réalisation de son projet.

Tout au long du cours, les étudiants doivent se préparer à poser des actions typiques en génie et à se comporter de manière professionnelle. Parmi ces actions, on peut mentionner l'exploration rigoureuse des solutions alternatives, l'analyse de ces dernières sous divers angles, la justification de la sélection des outils géomatiques retenus, la participation active et soutenue aux travaux de l'équipe, le souci de qualité dans toutes les communications prévues dans le cours et les démarches pour combler d'éventuelles lacunes théoriques ou pratiques en fonction de leur projet. Enfin, en tant que futurs ingénieurs, les attentes concernant le comportement de chaque étudiant sont très élevées. Les absences non motivées, les retards, le non-respect des échéanciers, etc. ne sont pas tolérés.

À noter que la note finale de l'équipe sera personnalisée pour chaque membre de l'équipe en fonction de sa contribution aux divers travaux à remettre. Un facteur de contribution personnelle (FCP) sera utilisé à cette fin et sera calculé à partir d'évaluations intraéquipes. À trois occasions au cours de la session, les étudiants auront l'obligation d'évaluer le travail de leurs coéquipiers. Une grille d'évaluation détaillée est fournie à cet effet, et disponible à partir du site de cours. Les deux premières évaluations, de nature formative, auront pour but de mettre en valeur les aspects positifs du travail de l'équipe et de faire ressortir les aspects qui pourraient nuire à sa productivité. En tout temps, l'équipe pourra demander à rencontrer le professeur si elle considère que l'implication de ses membres n'est pas équitable.

La troisième évaluation aura lieu au terme de la session. Elle sera utilisée pour calculer le facteur de contribution personnelle (FCP) de chaque étudiant. Les résultats de la grille d'évaluation permettront de déterminer si l'équipier :

- a rencontré les objectifs du travail en équipe, ce qui se traduira par un FCP = 1,0
- a présenté des manquements graves aux objectifs du travail en équipe, ce qui entraînera un FCP = 0,8
- a nui de façon importante au bon fonctionnement de l'équipe, ce qui donnera un FCP = 0,5

L'étudiant qui néglige ou omet de compléter la grille d'évaluation du fonctionnement de l'équipe à l'occasion de la troisième évaluation, se verra automatiquement attribué un FCP de 0,85, à moins que l'évaluation faite par ses pairs ne lui confère un FCP inférieur.

$$\text{Note finale individuelle} = \text{note finale de l'équipe} \times \text{FCP}$$

Qualités (compétences) incluses et/ou évaluées

Ce cours du programme de baccalauréat en génie géomatique a été identifié comme étant un cours porteur pour le développement et l'évaluation de différentes qualités propres à tous les étudiants en génie. Le *Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG)* définit ces qualités comme suit :

Q1. Connaissance en génie, Q2. Analyse de problèmes, Q3. Investigation, Q4. Conception, Q5. Utilisation d'outils d'ingénierie, Q6. Travail individuel et en équipe, Q7. Communication, Q8. Professionnalisme, Q9. Impact du génie sur la société et l'environnement, Q10. Déontologie et équité, Q11. Économie et gestion de projets, Q12. Apprentissage continu

Étant un cours de fin d'études, il concerne directement ou indirectement l'ensemble de ces qualités. Par contre, seules certaines qualités seront formellement évaluées soit: Conception en ingénierie (Q4), Travail individuel et en équipe (Q6), Communication (Q7) et Apprentissage continu (Q12). Voici les devis et les échelles d'évaluation pour ces dernières qualités :

 [DevisÉchelle_Q4_H-2016.pdf](#),  [DevisÉchelle_Q6_H-2016.pdf](#),  [DevisÉchelle_Q7_H-2016.pdf](#),  [DevisÉchelle_Q12_H-2016.pdf](#)

En ce qui concerne l'apprentissage continu, vous devrez faire votre bilan final d'autoévaluation en suivant la procédure décrite ici : [profil professionnel dans les programmes de génie](#)  .

Exigence du cours

Comme pour chacun des cours de géomatique inclus dans le programme de génie, la note de passage est de 55 %. Bien que les différentes pièces servant à l'évaluation soient réalisées en équipe, la contribution personnelle de chacun des membres permet l'attribution de notes individuelles.

Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations_de_handicap

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Semaine 1	
Semaine 2	
Semaine 3	
Semaine 4	
Semaine 5	
Semaine 6	
Semaine 7 Semaine de lecture	
Semaine 8	
Semaine 9	
Semaine 10	

Semaine 11	
Semaine 12	
Semaine 13	
Semaine 14	
Semaine 15	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Rapport d'avancement de projet (Somme des évaluations de ce regroupement)			15 %
Contenu (avancement)	Dû le 8 mars 2022 à 09h00	En équipe	5 %
Forme (avancement) (Q7.2)	Dû le 8 mars 2022 à 09h00	Individuel	5 %
Professionnalisme	Dû le 8 mars 2022 à 09h00	Individuel	5 %
Présentation orale (Somme des évaluations de ce regroupement)			25 %
Contenu (orale)	Dû le 19 avr. 2022 à 09h00	En équipe	15 %
Forme (orale) (Q7.1)	Dû le 19 avr. 2022 à 09h00	Individuel	10 %
Qualité 6 Travail individuel et en équipe (Somme des évaluations de ce regroupement)			10 %
Travail individuel et en équipe (Q6)	Dû le 19 avr. 2022 à 09h00	Individuel	10 %
Rapport technique (Somme des évaluations de ce regroupement)			35 %
Développement de la solution (Q4.4)	Dû le 26 avr. 2022 à 09h00	En équipe	10 %
Évaluation de la solution (Q4.5)	Dû le 26 avr. 2022 à 09h00	En équipe	10 %
Forme (Rapport technique) (Q7.2)	Dû le 26 avr. 2022 à 09h00	Individuel	10 %
Professionnalisme	Dû le 26 avr. 2022 à 09h00	Individuel	5 %
Rapport d'audit (Somme des évaluations de ce regroupement)			15 %
Contenu (audit)	Dû le 26 avr. 2022 à 09h00	En équipe	10 %
Forme (audit) (Q7.2)	Dû le 26 avr. 2022 à 09h00	Individuel	5 %

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Apprentissage continu (Q12)	Dû le 27 avr. 2022 à 09h00	Individuel
Première appréciation du fonctionnement d'équipe	Du 10 janv. 2022 à 09h00 au 8 févr. 2022 à 09h00	En équipe
Deuxième appréciation du fonctionnement d'équipe	Du 8 févr. 2022 à 09h00 au 8 mars 2022 à 09h00	En équipe
Appréciation finale du fonctionnement d'équipe	Du 8 mars 2022 à 09h00 au 19 avr. 2022 à 09h00	En équipe

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Contenu (avancement)

Date de remise : 8 mars 2022 à 09h00

Mode de travail : En équipe

Pondération : 5 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Contenu	5

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Bien que les travaux doivent être versés dans la boîte de dépôt, une version papier est aussi exigée.

Forme (avancement) (Q7.2)

Date de remise : 8 mars 2022 à 09h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Remise de l'évaluation : même que le rapport écrit

Le rapport d'avancement permettra d'évaluer les compétences en communication écrite de l'étudiant (Q7.2). Pour ce faire, chaque étudiant devra identifier clairement les parties du document qu'il a rédigées.

Professionnalisme

Date de remise : 8 mars 2022 à 09h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Contenu (orale)

Date de remise : 19 avr. 2022 à 09h00

Mode de travail : En équipe

Pondération : 15 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Présentation en classe virtuelle

Remise électronique des documents de support utilisés lors de la présentation

Directives de l'évaluation :

Une présentation formelle réalisée devant public conclut le cours. Cette présentation de 30 minutes est suivie par une période de questions d'environ 15 minutes. Les attentes envers cette présentation sont très élevées. Elle devrait aisément se comparer aux présentations scientifiques ou commerciales auxquelles on peut assister lors de congrès ou réunions professionnelles.

Forme (orale) (Q7.1)

Date de remise : 19 avr. 2022 à 09h00

Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %
Remise de l'évaluation : Présentation en classe

Chaque étudiant sera évalué individuellement sur le plan de la qualité de sa communication orale (Q7.1).

Travail individuel et en équipe (Q6)

Date de remise : 19 avr. 2022 à 09h00
Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %

Critères de correction :

Critère	Notation
6.1 Organisation des réunions	1
6.2 Collaboration	1

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Au cours de la session, chaque étudiant devra organiser et animer une rencontre de travail avec ses coéquipiers, clients et conseillers techniques. Un ordre du jour et un court compte-rendu devront être remis au responsable du cours.

Le compte-rendu de réunion et l'ordre du jour doivent être déposés dans la boîte de dépôt. De plus, vous devrez obligatoirement transmettre à l'enseignante une copie des courriels par lesquels l'ordre du jour et le compte-rendu ont été diffusés à l'équipe.

Si le compte-rendu est diffusé à l'équipe plus d'une semaine suite à la date de réunion, une pénalité sera appliquée.

Cette évaluation permettra de vérifier vos compétences en ce qui a trait au travail en équipe (Qualité 6 : Travail individuel et en équipe).

Développement de la solution (Q4.4)

Date de remise : 26 avr. 2022 à 09h00
Mode de travail : En équipe
Pondération : 10 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Évaluation de la solution (Q4.5)

Date de remise : 26 avr. 2022 à 09h00
Mode de travail : En équipe
Pondération : 10 %
Remise de l'évaluation : même que le développement de la solution

Forme (Rapport technique) (Q7.2)

Date de remise : 26 avr. 2022 à 09h00
Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %

Professionalisme

Date de remise : 26 avr. 2022 à 09h00
Mode de travail : Individuel
Pondération : 5 %

Contenu (audit)

Date de remise : 26 avr. 2022 à 09h00
Mode de travail : En équipe
Pondération : 10 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Version électronique et copie papier

Forme (audit) (Q7.2)


Date de remise : 26 avr. 2022 à 09h00
Mode de travail : Individuel
Pondération : 5 %
Remise de l'évaluation : même que le rapport

Ce document servira partiellement à l'évaluation des compétences en communication écrite de l'étudiant (Q7.2). Ainsi, chaque étudiant devra identifier clairement les parties du document qu'il a rédigées.

Informations détaillées sur les évaluations formatives

Apprentissage continu (Q12)

Date de remise : 27 avr. 2022 à 09h00
Mode de travail : Individuel
Remise de l'évaluation : remplir le profil professionnel
Directives de l'évaluation :

Complétez votre autoévaluation sur le niveau d'acquisition des composantes de la qualité "apprentissage continu" Q12. Les résultats seront transférés automatiquement dans le système de gestion des qualités des programmes de génie. Vous trouverez la procédure en cliquant sur le lien suivant : [Procédure pour le profil professionnel](#) 

Première appréciation du fonctionnement d'équipe

Date : Du 10 janv. 2022 à 09h00 au 8 févr. 2022 à 09h00
Mode de travail : En équipe
Critères de correction :

Grille d'appréciation

1 Leadership

1.1 Capacité d'influence- Par ses paroles et ses actes, le membre...

... amène constamment ses coéquipiers à se surpasser et à donner le meilleur d'eux-mêmes

...contribue à motiver ses coéquipiers, sans nécessairement être la bougie d'allumage de l'équipe.

... est clairement un facteur de démotivation pour l'équipe

2 Collaboration

2.1 Préparation aux rencontres - Le membre...

... arrive bien préparé à chacune des rencontres.

... arrive à chacune des rencontres avec un minimum de préparation.

... arrive peu ou pas du tout préparé à chacune des rencontres.

2.2 Participation aux rencontres - Durant les rencontres, le membre...

... participe activement.

... participe quand on le sollicite, ou reste attentif mais silencieux.

... est distrait, désintéressé ou ne participe pas du tout.

2.3 Disponibilité hors rencontre - En dehors des rencontres, le membre...

... est généralement disponible.

... est peu disponible.

... a un degré de disponibilité si faible que le travail de l'équipe en est entravé.

2.4 Respect des engagements - Le membre...

... a participé activement à l'élaboration du contrat d'équipe et respecte toujours ses engagements.

... a participé à l'élaboration du contrat d'équipe et respecte généralement ses engagements.

... ne respecte pas ses engagements envers l'équipe.

2.5 Qualité du travail - Le membre...

... s'acquitte toujours de ses tâches en produisant un travail de très grande qualité.

... s'acquitte généralement de ses tâches en produisant un travail de qualité respectable.

... produit un travail de piètre qualité qui doit constamment être repris par ses coéquipiers.

3 Communication

3.1 Capacité d'écoute - Le membre...

... écoute attentivement les idées des autres et exprime son point de vue avec calme.

... écoute les idées des autres, mais exprime peu les siennes.

... est constamment opposé au changement et fermé aux idées différentes des siennes.

3.2 Négociation - Le membre...

... recherche constamment à arriver à un consensus, sans compromettre son intégrité professionnelle.

... accepte de faire des compromis.

... est fermé à tout compromis.

3.3 Rétroaction - Dans ses interactions avec ses coéquipiers, le membre...

... utilise toujours efficacement les stratégies de rétroaction adéquates.

... utilise généralement les bonnes stratégies de rétroaction.

... n'utilise jamais de stratégies de rétroaction, peu importe les circonstances.

3.4 Animation de réunion - Dans une situation d'animation de réunion, le membre...

... établit d'emblée et maintient un climat de travail propice aux discussions respectueuses, et encourage une participation équitable qui se solde par l'atteinte des objectifs de la rencontre.

... établit et rétablit au besoin un climat de travail propice aux discussions respectueuses, et amène l'équipe à atteindre les objectifs de la rencontre.

... amène l'équipe à atteindre les objectifs de la rencontre.

... n'arrive pas à établir un climat propice à une tenue de réunion, ou n'amène pas l'équipe à atteindre les objectifs de la rencontre.

... l'énoncé ne s'applique pas.

Directives de l'évaluation :

L'appréciation du fonctionnement de votre équipe vous permettra d'évaluer la contribution de vos coéquipiers dans le but d'améliorer votre collaboration et, conséquemment, l'efficacité de votre équipe. Pour que cet exercice soit salutaire, vous devrez y accorder tout le sérieux nécessaire et poser un jugement objectif, sans complaisance ni mauvaise intention. Votre évaluation sera confidentielle aux yeux de vos collègues, mais visible par les responsables du cours. Réalisée en début de session, cette première évaluation de la contribution de vos coéquipiers se basera sur votre collaboration dans le cadre du cours suivi à l'automne GMT-3050 Projet de génie géomatique I.

Deuxième appréciation du fonctionnement d'équipe

Date : Du 8 févr. 2022 à 09h00 au 8 mars 2022 à 09h00

Mode de travail : En équipe

Critères de correction :

Grille d'appréciation

1 Leadership

1.1 Capacité d'influence- Par ses paroles et ses actes, le membre...

... amène constamment ses coéquipiers à se surpasser et à donner le meilleur d'eux-mêmes

...contribue à motiver ses coéquipiers, sans nécessairement être la bougie d'allumage de l'équipe.

... est clairement un facteur de démotivation pour l'équipe

2 Collaboration

2.1 Préparation aux rencontres - Le membre...

... arrive bien préparé à chacune des rencontres.

... arrive à chacune des rencontres avec un minimum de préparation.

... arrive peu ou pas du tout préparé à chacune des rencontres.

2.2 Participation aux rencontres - Durant les rencontres, le membre...

... participe activement.

... participe quand on le sollicite, ou reste attentif mais silencieux.

... est distrait, désintéressé ou ne participe pas du tout.

2.3 Disponibilité hors rencontre - En dehors des rencontres, le membre...

... est généralement disponible.

... est peu disponible.

... a un degré de disponibilité si faible que le travail de l'équipe en est entravé.

2.4 Respect des engagements - Le membre...

... a participé activement à l'élaboration du contrat d'équipe et respecte toujours ses engagements.

... a participé à l'élaboration du contrat d'équipe et respecte généralement ses engagements.

... ne respecte pas ses engagements envers l'équipe.

2.5 Qualité du travail - Le membre...

... s'acquitte toujours de ses tâches en produisant un travail de très grande qualité.

... s'acquitte généralement de ses tâches en produisant un travail de qualité respectable.

... produit un travail de piètre qualité qui doit constamment être repris par ses coéquipiers.

3 Communication

3.1 Capacité d'écoute - Le membre...

... écoute attentivement les idées des autres et exprime son point de vue avec calme.

... écoute les idées des autres, mais exprime peu les siennes.

... est constamment opposé au changement et fermé aux idées différentes des siennes.

3.2 Négociation - Le membre...

... recherche constamment à arriver à un consensus, sans compromettre son intégrité professionnelle.

... accepte de faire des compromis.

... est fermé à tout compromis.

3.3 Rétroaction - Dans ses interactions avec ses coéquipiers, le membre...

... utilise toujours efficacement les stratégies de rétroaction adéquates.

... utilise généralement les bonnes stratégies de rétroaction.

... n'utilise jamais de stratégies de rétroaction, peu importe les circonstances.

3.4 Animation de réunion - Dans une situation d'animation de réunion, le membre...

... établit d'emblée et maintient un climat de travail propice aux discussions respectueuses, et encourage une participation équitable qui se solde par l'atteinte des objectifs de la rencontre.

... établit et rétablit au besoin un climat de travail propice aux discussions respectueuses, et amène l'équipe à atteindre les objectifs de la rencontre.

... amène l'équipe à atteindre les objectifs de la rencontre.

... n'arrive pas à établir un climat propice à une tenue de réunion, ou n'amène pas l'équipe à atteindre les objectifs de la rencontre.

... l'énoncé ne s'applique pas.

Directives de l'évaluation :

Cette évaluation de mi-session sera la dernière occasion pour améliorer la dynamique de votre équipe. Profitez-en pour vous assurer que l'évaluation terminale, qui affectera directement votre note finale, sera vraiment représentative de votre contribution aux travaux de l'équipe.

Appréciation finale du fonctionnement d'équipe

Date : Du 8 mars 2022 à 09h00 au 19 avr. 2022 à 09h00

Mode de travail : En équipe

Critères de correction :

Grille d'appréciation

1 Leadership

1.1 Capacité d'influence- Par ses paroles et ses actes, le membre...

... amène constamment ses coéquipiers à se surpasser et à donner le meilleur d'eux-mêmes

...contribue à motiver ses coéquipiers, sans nécessairement être la bougie d'allumage de l'équipe.

... est clairement un facteur de démotivation pour l'équipe

2 Collaboration

2.1 Préparation aux rencontres - Le membre...

... arrive bien préparé à chacune des rencontres.

... arrive à chacune des rencontres avec un minimum de préparation.

... arrive peu ou pas du tout préparé à chacune des rencontres.

2.2 Participation aux rencontres - Durant les rencontres, le membre...

... participe activement.

... participe quand on le sollicite, ou reste attentif mais silencieux.

... est distrait, désintéressé ou ne participe pas du tout.

2.3 Disponibilité hors rencontre - En dehors des rencontres, le membre...

... est généralement disponible.

... est peu disponible.

... a un degré de disponibilité si faible que le travail de l'équipe en est entravé.

2.4 Respect des engagements - Le membre...

... a participé activement à l'élaboration du contrat d'équipe et respecte toujours ses engagements.

... a participé à l'élaboration du contrat d'équipe et respecte généralement ses engagements.

... ne respecte pas ses engagements envers l'équipe.

2.5 Qualité du travail - Le membre...

... s'acquitte toujours de ses tâches en produisant un travail de très grande qualité.

... s'acquitte généralement de ses tâches en produisant un travail de qualité respectable.

... produit un travail de piètre qualité qui doit constamment être repris par ses coéquipiers.

3 Communication

3.1 Capacité d'écoute - Le membre...

... écoute attentivement les idées des autres et exprime son point de vue avec calme.

... écoute les idées des autres, mais exprime peu les siennes.

... est constamment opposé au changement et fermé aux idées différentes des siennes.

3.2 Négociation - Le membre...

... recherche constamment à arriver à un consensus, sans compromettre son intégrité professionnelle.

... accepte de faire des compromis.

... est fermé à tout compromis.

3.3 Rétroaction - Dans ses interactions avec ses coéquipiers, le membre...

... utilise toujours efficacement les stratégies de rétroaction adéquates.

... utilise généralement les bonnes stratégies de rétroaction.

... n'utilise jamais de stratégies de rétroaction, peu importe les circonstances.

3.4 Animation de réunion - Dans une situation d'animation de réunion, le membre...

... établit d'emblée et maintient un climat de travail propice aux discussions respectueuses, et encourage une participation équitable qui se solde par l'atteinte des objectifs de la rencontre.

... établit et rétablit au besoin un climat de travail propice aux discussions respectueuses, et amène l'équipe à atteindre les objectifs de la rencontre.

... amène l'équipe à atteindre les objectifs de la rencontre.

... n'arrive pas à établir un climat propice à une tenue de réunion, ou n'amène pas l'équipe à atteindre les objectifs de la rencontre.

... l'énoncé ne s'applique pas.

Directives de l'évaluation :

Cette troisième et finale évaluation de la contribution de vos coéquipiers permettra de personnaliser la note finale de vos collègues. Un facteur de contribution personnelle (FCP) multipliera la note de votre équipe. Ce facteur sera de 1, pour une contribution normale, de 0,8 pour une contribution quelque peu déficiente et de 0,5 pour une contribution en deçà des attentes.

Barème de notation

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.


Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 23 à 46 dudit Règlement, à : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> 

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
5. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.
- Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.
- Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens ou à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) n'est acceptable.
- Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.
- L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible. Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours des deux premières semaines de cours.

Matériel didactique

Références obligatoires

Aucun document précis n'est obligatoire, mais tout le matériel pédagogique des cours du programme de génie géomatique pourrait servir en fonction du projet traité.

Références complémentaires

Les notes de cours en gestion de projet sont certainement utiles lors de la préparation des différents livrables compris dans ce cours.

Bibliographie

Références bibliographiques

À déterminer en fonction du projet.